

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Treasorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
		} Etranger

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

3078 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****SECTION BOTANIQUE**

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 25 Février, à 20 heures

- 1^o M. le professeur BEAUVÉRIE. — Diagnoses de l'imprégnation des bois créosotés au moyen de la lumière de Wood.
- 2^o Présentation de mousses et fougères, de Costa-Rica, données à la Société par M. Manuel VALERIO.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 4 Mars, à 20 h. 30

- 1^o M. Maurice PIC. — Nouveaux coléoptères exotiques.
- 2^o M. J.-L. LACROIX. — Notes de chasse et d'élevage.
- 3^o M. J. JACQUET. — Présentation de *Diachromus germanus* L. *ab. bimaculatus* Joukl., capturé par M. CHOSSON à Beynost (Ain), inondations de la Sereine.
- 4^o M. le D^r BONNAMOUR. — A propos de *Dermestes peruvianus* Lap.
- 5^o Communications diverses, échanges et distribution d'insectes.

COTISATIONS DE 1930

Les membres domiciliés en France sont invités à faire parvenir le montant de la cotisation de 1930 par chèque postal au compte Chèques-Postaux 101-98 (Société Linnéenne de Lyon), *avant le 15 mars prochain* (coût, 0 fr. 40 seulement).

Le recouvrement des cotisations en retard sera effectué à partir du 1^{er} avril; les quittances, majorées de 2 francs, soit 12 francs, pour tenir compte des frais, seront présentées par le Service des Postes. Toute cotisation adressée *postérieurement au 31 mars* devra être majorée de 2 fr. 50 pour tenir compte des frais de présentation et de retour de la quittance.

Les membres résidant hors de France sont priés d'envoyer également *avant le 15 mars prochain*, le montant de la cotisation de 1930, soit 15 fr., par mandat-poste international ou par chèque *payable à Lyon*, adressé au Trésorier, M. RAVINET, 11, rue Franklin, Lyon (2^e).

Les membres peuvent s'exonérer de toute cotisation par un versement unique effectué dans le premier trimestre de l'année, de 125 francs pour la France et de 190 francs pour l'étranger (membre à vie), ou encore de 250 francs pour la France et de 300 francs pour l'étranger (membre honoraire perpétuel).

Changements d'adresse et correspondance.

Il est rappelé que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 1 franc, et que toute lettre impliquant une réponse doit contenir le montant de l'affranchissement de cette réponse (0 fr. 50 pour la France et 1 fr. 50 pour l'étranger).

DON A LA SOCIÉTÉ

M. Claude JACQUET, membre à vie, 50 francs.

Nos plus sincères remerciements.

EXONÉRATION

M. le D^r Pierre CHAMBA, M. le doyen Fernand MOREAU, se sont fait inscrire comme membres à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

UN VŒU DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON EN FAVEUR DU « CASTOR DU RHONE »

A la suite de certaines informations dont M. Albert HUGUES nous a fait part et qui ont été communiquées en la séance du 11 février, le vœu suivant a été adopté à l'unanimité :

« La Société Linnéenne de Lyon rappelle que grâce aux mesures de protection accordées au Castor du Rhône, dont la chasse était interdite en tous temps dans les départements méridionaux, on avait pu constater une augmentation très sensible de ces beaux rongeurs.

« La Société Linnéenne de Lyon proteste énergiquement contre les chasses désastreuses qui viennent d'anéantir, en quelques mois, les résultats de près de vingt-cinq années de protection du Castor dans notre pays. Elle fait appel aux Pouvoirs publics afin qu'aucune dérogation aux mesures de protection absolues déjà édictées en faveur du Castor, et qui ont fait leurs preuves, ne soit tolérée; demande que des ordres très sévères soient donnés aux agents chargés de la répression des délits aux règlements de la chasse, pour que la liste déjà trop longue des animaux entièrement disparus de notre pays, ne vienne irrémédiablement se grossir du nom du *Castor du Rhône*. »

SECTION BOTANIQUE

Séance du 26 Novembre 1929

Balai de sorcière sur érable plane

Par M. J. BEAUVÉRIE

Observé sur un très bel érable débordant du parc d'une propriété à la Tour-de-Millery (Rhône), le 6 octobre 1928. Il se présente avec un axe formé par une ramification perpendiculaire sur une branche très longue; le diamètre en est plus fort que celui de la branche mère; il atteint environ 1 m. 50 de hauteur et est couvert de ramifications buissonnantes portant des feuilles. Il est âgé de plusieurs années. La hauteur à laquelle il se trouve le rend inaccessible. M. BEAUVÉRIE n'a pu trouver, dans la littérature, d'indications à ce sujet et demande à ses collègues s'ils ont des renseignements sur l'existence de balais de sorcières sur l'érable plane.

*
**

M. THIÉBAUT donne quelques indications sur la flore de l'une des régions les moins visitées de la Grande-Chartreuse et comprenant le Rocher des Charmilles, la forêt de Génieux, la Grande-Vache et la Grande-Sure, ce dernier sommet atteignant l'altitude de 1.920 mètres (herborisations faites en compagnie de M. MILLIAT).

Parmi les espèces les plus intéressantes, il cite d'abord celles qui sont communes à presque tous les sommets du massif. Sur les rochers : *Ranunculus alpestris*, *Silene quadrifida*, *Hypericum nummularium*, *Potentilla nitida*; sur les pelouses : *Aster alpinus*, *Gnaphalium norvegicum*, *Pedicularis gyroflexa*, *Hutchinsia alpina*, *Veronica aphylla*, *Galium anisophyllum*, *Dianthus monspessulanus*, *Allium Victoriale* et *fallax*, *Avena montana*, *Salix retusa*, *Selaginella spinulosa*, etc.

Plus localisées sont les suivantes :

Corydalis fabacea, près des dernières neiges sur les pentes de la Grande-Vache, au-dessus de la forêt de Génieux, avec les soldanelles; descend sur les bords du sentier jusque près de la Charmette;

Melampyrum subalpinum, bords du sentier de la Charmette à la Sure;

Viola pyrenaica, rocailles de la Grande-Vache;

Hieracium callianthum A.-T., sur les rocailles en dessous du col de la Sure, avec *H. villosum*;

Hieracium bupleuroides, *Euphrasia minima*, gazons rocaillieux de la Sure; *Allium Schœnoprasum*, la Sure, pelouses arrosées par les ruissellements;

Allium narcissiflorum, éboulis de la Sure dominant les prairies de la

Grande-Vache; aussi dans les éboulis du Clapier des Charmilles où il est particulièrement abondant;

Lycopodium annotinum, prairies de la Grande-Vache, tapisse le sol dans les colonies de rhododendrons, près de la cabane, avec *L. Selago*;

Enfin le rare *Cylopteris montana* a été observé en deux endroits, au-dessous du Rocher des Charmilles et près du sentier qui descend à Saint-Joseph-de-Rivière.

GRUPE DE ROANNE

Séance de la Section de Préhistoire du 22 Décembre

Cette séance avait pour principal objet l'importante question de la station préhistorique du Saut du Perron. M. Stéphane BOUTRET fit une relation très précise des observations et des fouilles qui furent faites à différentes reprises, ce qui permet de pouvoir présenter, grâce à son extrême obligeance, un résumé de la question.

Le projet d'adduction des eaux de la Loire, en vue de l'alimentation de la ville de Paris, actuellement à l'étude et dont l'œuvre principale sera l'édification d'un immense barrage à Villerest, près Roanne, est appelé à transformer complètement la pittoresque région qui s'étend de cette commune aux confins de la plaine du Forez.

Cette transformation se fera-t-elle à l'avantage des communes riveraines ou à leur détriment, et dans quelle mesure pourra-t-on sauvegarder les sites intéressants qui attirent chaque année, dans ce pays, un grand nombre de touristes ? l'avenir nous le dira. Un seul fait est certain : c'est la disparition totale de la *station préhistorique du Saut du Perron*, gisement de l'époque de la pierre de beaucoup le plus important de tous ceux signalés dans le département de la Loire.

Le groupe de Roanne de la Société Linnéenne de Lyon, dont le programme s'étend aux questions d'archéologie et de préhistoire, ne pouvait voir d'un œil indifférent le sort réservé à la station du Perron, et dans l'impossibilité où on se trouve de conserver ces intéressants vestiges des temps passés, peut-être estimera-t-il qu'il y a utilité de faire procéder à une dernière fouille, avant la disparition du gisement, fouille qui aurait pour but, soit de confirmer les résultats acquis, soit, ce qui serait alors réellement intéressant, de combler par de nouvelles découvertes (faune et outillage en os notamment) certaines lacunes qui laissent encore planer quelques doutes sur l'époque réelle de la station.

Mais, avant de prendre une décision à cet égard, il conviendrait de rappeler, d'une façon sommaire, les recherches dont la région du Perron a déjà été l'objet et les résultats qu'elles ont donnés ; et c'est le but qui nous a guidé dans les lignes qui vont suivre.

C'est en 1880 seulement que l'attention se porta sur le gisement de silex du Perron.

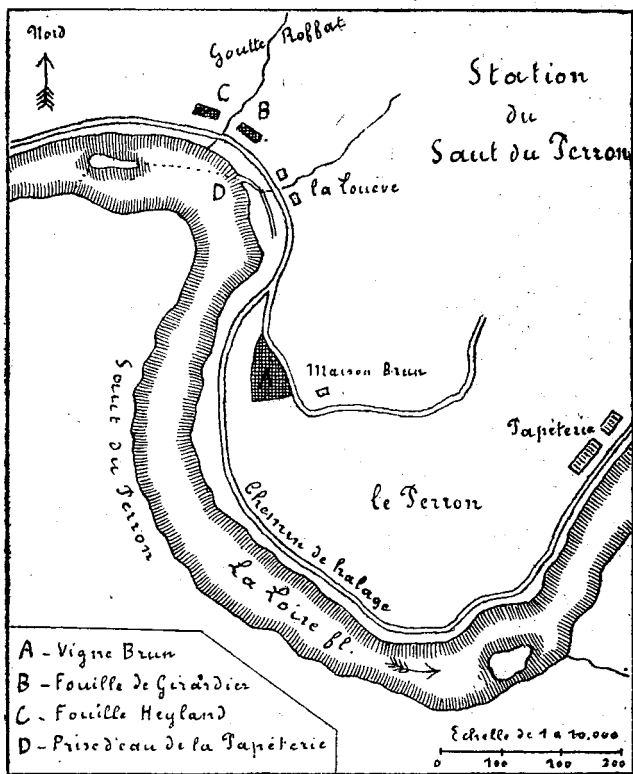
A cette époque, un propriétaire riverain de la Loire, M. BRUN, défonçant une terre pour y planter de la vigne, fut surpris de ramener au jour un grand nombre de pierres d'aspect inusité et, à tout hasard, fit part de ses trouvailles à son voisin, M. PÉLOCIEUX, alors maire de Villerest.

M. PÉLOCIEUX vint sur les lieux et, se rendant compte de l'importance de la découverte, n'hésita pas à prévenir le Dr NOËLAS, dont la compétence

en matière d'histoire locale s'était déjà affirmée par de nombreuses publications.

Les recherches de MM. PÉLOCIEUX et NOÉLAS ne se bornèrent pas à la vigne BRUN, ils explorèrent également les talus avoisinant la goutte Roffat, à 350 mètres environ en amont du gisement qui leur avait été signalé, ainsi que les stations annexes de Lourdon et du Dos-d'Ane, dont il sera question plus loin.

Ces messieurs firent don au Musée de Roanne d'une partie des pièces qu'ils



- A - Vigne Brun
- B - Fouille de Girardier
- C - Fouille Heyland
- D - Prise d'eau de la Tapièterie

Echelle de 1 à 10,000

0 100 100 200

S B

avaient recueillies, en même temps qu'ils mettaient au courant de leurs découvertes la Société d'Anthropologie de Lyon ; cette communication eut lieu en 1882.

Deux ans plus tard, en 1884, le Dr NOÉLAS publia des notes très détaillées sur la station du Perron dans les *Annales de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire*. Ces notes font partie d'une série de documents ayant pour titre : « Etudes sur les âges préhistoriques du Roannais, » où, à côté de renseignements exacts, il s'en trouve un trop grand nombre qui demanderait à être contrôlé. C'est ainsi qu'il classe la station du Perron au Solutréen, opinion que rien n'est venu confirmer.

Mais l'éveil était donné et le Saut du Perron eut depuis lors de nombreux

visiteurs. C'est sans doute de cette époque que proviennent les vingt-sept pièces appartenant à cette station qui figurent actuellement au Musée de la ville de Lyon, et dont le donateur n'est pas indiqué.

M. Joseph DÉCHELETTE visita plusieurs fois le Perron, au cours de l'année 1908. Dans ces visites, dont l'une en compagnie de l'abbé BREUIT, il recueillit, à la surface du sol un grand nombre de silex dont il a tiré parti dans les deux planches qui accompagnent la notice sur la station qu'il publia, à la Diana, en cette même année.

Bien qu'il n'ait été fait, en 1908, aucune fouille, et malgré l'absence totale d'outils en os, la récolte en silex fut assez abondante et assez variée pour lui permettre de fixer, sans la moindre hésitation, l'époque du gisement au Magdalénien.

A la fois habitat et atelier de taille, la station du Perron présente un intérêt que l'article publié dans le *Bulletin* de la Diana fait très judicieusement ressortir. Indépendamment des planches, une vue schématique de l'ensemble du gisement est intercalée dans le texte. C'est, actuellement, le seul document un peu complet sur le Perron, et nous croyons de notre devoir de le signaler aux lecteurs que ces questions de préhistoire ne laissent pas indifférents.

Fouilles de 1911. — Dans la notice publiée, en 1908, à la suite de ses visites au Saut du Perron, M. DÉCHELETTE avait manifesté l'intention d'y faire des fouilles, si rien n'y mettait obstacle, dès l'année suivante, mais ce n'est qu'en 1911 qu'il put mettre son projet à exécution.

Après entente avec M. BOUTTET, qui avait exploré à diverses reprises la station où il avait pu recueillir des indications assez précises, il fut décidé que des fouilles seraient faites de concert. Deux tranchées devaient être ouvertes au débouché de la goutte Roffat ; l'une, sur le côté droit, dans un terrain appartenant à M. DE GIRARDIER, où on avait cru reconnaître, à fleur de terre, des traces de foyer ; l'autre, sur le côté opposé, dans la propriété de M. HEYLAND, où M. PÉLOCIEUX avait récolté jadis de nombreux échantillons.

Ces deux emplacements, situés sur le talus qui domine le chemin de halage, vis-à-vis la prise d'eau du canal de la Papeterie, et à 15 mètres environ au-dessus du niveau de la Loire, ne sont pas distants de plus de 40 mètres l'un de l'autre.

Dans le terrain DE GIRARDIER, une tranchée ouverte, sur une longueur de 6 mètres, fit apparaître, à 30 centimètres du sol, un foyer bien net, véritable magma à base d'argile où se trouvaient à profusion du charbon de bois, des ossements et des silex.

Parmi les ossements mal conservés, seules des dents de chevaux purent être identifiées. La couche archéologique, dont la largeur ne put être évaluée d'une façon précise en raison des irrégularités du terrain, fut explorée jusqu'à sa base, à 1 mètre environ de profondeur. Des recherches faites au delà des 6 mètres de tranchée ne donnèrent aucun résultat ; on peut donc considérer ce gisement comme épuisé.

Dans le terrain HEYLAND, où on ne devait trouver aucun vestige de cendres ni d'ossements, mais par contre des silex en abondance, le talus fut entamé sur une longueur de 14 mètres.

Les fouilles, entravées par de nombreux blocs de rochers éboulés, n'ont pu s'étendre en largeur, mais, au moment où on a arrêté les travaux, on a cru remarquer, à la base même de la tranchée et à plus d'un mètre de profondeur, des traces de foyer ; le fait serait intéressant à vérifier.

Quoi qu'il en soit, si ce dernier emplacement n'a pas servi d'habitat, tout au moins a-t-il été utilisé comme atelier de taille. La quantité d'éclats

qu'il a donné ne peut laisser subsister aucun doute à cet égard. C'est d'ailleurs dans la fouille HEYLAND qu'ont été trouvés deux énormes percuteurs, dont l'un figure dans l'importante collection donnée par M. DÉCHELETTE au Musée de la ville de Roanne, collection qui provient, pour la presque totalité, de la fouille exécutée sous sa direction sur le terrain de M. DE GIRARDIER.

Au point de vue de l'outillage, les fouilles n'ont révélé aucune forme nouvelle. Les instruments en os, s'il en existait, ont complètement disparu, ce qui peut être attribué à la nature siliceuse du terrain. Signalons, cependant, quelques pièces en cristal de roche (ce qui n'était pas une nouveauté) et des fragments de schistes, manifestement gravés, qui n'avaient pas été rencontrés jusqu'alors. Au point de vue de l'époque, cette dernière découverte n'est pas sans intérêt. Enfin, une pierre taillée en forme de godet ayant servi à broyer de la couleur dont il reste encore des traces ; on sait que le tatouage était d'un usage assez répandu à l'époque magdalénienne.

(A suivre.)

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

(Brochures de la Bibliothèque de la Société Linnéenne)

LES ANIMAUX INFECTIEUX; par Paul VUILLEMIN, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy, *Encyclopédie biologique*, n° IV, Paul Lechevalier, éditeur, 1929.

Comme agents des infections, à côté des bactéries qui en étaient jusqu'à présent considérées comme seules responsables, les animaux tendent à prendre une place de plus en plus grande. Après avoir défini l'infection comme une altération de la constitution physico-chimique de l'organisme, provoquée par la réaction des éléments vivants contre l'action des produits des parasites, et après avoir montré comment les excitants d'origine extérieure (autogènes) provoquent l'organisme à former des anticorps correspondants, le professeur VUILLEMIN passe en revue les animaux qui peuvent agir comme antigènes et que l'on reconnaît aujourd'hui comme agents infectieux.

Il décrit tout d'abord les Métozoaires, parmi lesquels nous trouvons les géants de ces parasites, les vers intestinaux : botriocéphales, ténias, ankylostomes, tricocéphales, ascarides, ainsi que les hydatides et les filaires. Dans ce cas l'infection est consécutive au parasitisme ; elle est causée par des produits échappés du corps blessé ou décomposé du parasite.

Les Protozoaires infectieux sont divisés en protozoaires filtrants, et protozoaires pénétrant dans les plastides. Ces protozoaires parasites se répandent en nombre incalculable dans l'organisme ; leur dissémination est favorisée par leurs dimensions infimes qui, parfois, défient la puissance des plus forts microscopes. Une telle dispersion facilite l'action sur les tissus de leurs sécrétions qui fonctionnant comme antigènes, provoquent la formation d'anticorps réalisant l'infection. Les principaux de ces protozoaires sont les trypanosomes, agents de différentes maladies des pays chauds, les spirochètes, comme les spirochètes de la syphilis et de la spirochètose ictéro-hémorragique, les microsporidies, agents de la poliomyélite, les sporozoaires où l'on trouve les agents de la variole, de la varicelle, de la rage et le bactériophage, les rickettsiés où seraient classés les agents du typhus, de la fièvre jaune, de la scarlatine, du rhumatisme, de la rougeole, de l'influenza.

Toutes les descriptions de ces animaux, faites en langage concis, accom-

pagnées de figures nombreuses, ouvrent des horizons nouveaux dans le domaine de la biologie et de la médecine. Elles intéresseront le médecin qui verra, comment en partant de cette notion d'infection, on a pu provoquer des infections salutaires conférant l'immunité par la vaccination, amender la maladie par l'antigénothérapie, ou utiliser les anticorps répandus dans le sérum comme moyen préventif (séroprophylaxie) ou curatif (sérothérapie). Elles intéresseront aussi tous les naturalistes et tous les biologistes par l'étude d'ensemble de ces animaux inférieurs, et les applications que leur connaissance plus approfondie, permet de faire à la pathologie et à la médecine générales.

S. BONNAMOUR.

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE

De M. le Professeur H. SCHAFFNER: 12 tirages de ses travaux botaniques.

De M. D'ALMEIDA: Etude sur le genre *Terias* (lépido.).

De M. CHOISY: Contributions lichénographiques (Décade I).

De M. Jean OBOUSSIER: Contribution à l'étude de *Juglans cinerea*.

Tous nos remerciements.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Prof. Dr Guillermo HERTER, Calle Reyes 1197, esq. Valdense, Montevideo (Uruguay), offre *Plantae uruguayenses exsiccatæ* et désire entrer en rapport avec des spécialistes.

M. L. A. LANTZ, 9, Waterpark Road, Broughton Park, Manchester (Angleterre), désire se procurer des Tritons marbrés vivants. Est aussi acheteur d'ouvrages et tirés à part herpétologiques.

M. ROGER, port d'Envaux (Charente-Inférieure), offre *Carabus* peu commun et *Carabidæ*. Envoyer oblata.

M. Ch. MARCOT, à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), désirerait acheter en bon état et de préférence reliés, la *Géologie* de HAUG et le *Manuel d'archéologie* de DÉCHELETTE.

M. CHASSAGNE (Dr), Lezoux (Puy-de-Dôme), désire échanger des *Plantes* parfaitement préparées et déterminées. Désire aussi entrer en relation avec un entomologiste qui pourrait lui déterminer des *Fourmis* (de France seulement). Offre en échange plantes ou insectes, surtout Carabes des montagnes de l'Auvergne.

M. TILLARD, instituteur à Moulidars, par Hiersac (Charente), désire acheter l'ouvrage de BERCE, en 6 volumes sur les *Lépidoptères de France*. Faire offre.

M. MICZYNSKI (Casimir), Institut Agronomique Dublany kolo Lwowa (Pologne), désire recevoir des épis ou des graines *germinatives* d'*Ægilops*; surtout les espèces: *æ. bicornis*, *mutica*, *longissima*, *uniaristata*, *comosa*, *caudata*, *biuncialis*, ainsi que les différentes formes de l'*æ. ovata*; offre en échange plusieurs espèces et variétés d'*ægilops*, qu'il possède ainsi que plusieurs variétés du froment cultivées en Europe et exotiques.

Le Gérant: O. THÉODORS.